

Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : Travail Social

Filière : Psychomotricité

1. Méthodologies cliniques et posture professionnelle_M2 2026-2027

Code : T.PM.SO354.102.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 1^{er} semestre du MSc en Psychomotricité (S1)

2. Organisation

Crédits ECTS : 10

Langue principale d'enseignement : Français

3. Pré-requis

-

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe *Approches théoriques et méthodologie professionnelle*. Il permet aux étudiant·es de comprendre les notions clés en psychomotricité et les introduit à la posture thérapeutique.

Objectifs d'apprentissage du module :

1. Décrire les spécificités de modalités d'intervention de base en psychomotricité (ex. jeu, médiations, travail corporel)
2. Observer et décrire les dimensions psychomotrices mobilisées dans différentes situations proposées en psychomotricité
3. Prendre conscience et ajuster sa posture professionnelle, son implication et ses signaux corporels (ex. posture, tonus, distances...) dans la relation à l'autre
4. Identifier et nommer ses propres vécus corporels dans la relation à l'autre

Compétences cibles¹ :

1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
 - **1a** Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme
 - **1c** Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
 - **1d** Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes

¹ Se référer au profil de compétences, annexe 1 du Plan d'études cadre de la filière Psychomotricité

- **2c** Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle
- **2e** Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de sa propre organisation psychomotrice
- 3.** Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
 - **3b** Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
 - **3d** Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
- 4.** Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usager·ère·s
 - **4c** Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit
- 5.** Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique
 - **5a** Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
 - **5b** Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession

L'étudiant·e documente les apports de ce module au développement de ses compétences dans son portfolio d'apprentissage.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le module aborde des thématiques en lien avec des méthodologies cliniques (jeu, médiations, observation, communication) en psychomotricité et la posture professionnelle du thérapeute en psychomotricité (TPM). Un accent particulier est mis sur une première approche de la pratique psychomotrice auprès de personnes de différents âges et les outils spécifiques du TPM.

- Jeu
 - Le jeu et les objets en psychomotricité
 - Jeu et espace
 - Jeux de rôle
- Corps en relation
 - Présence en relation
 - Toucher en relation
- Observation et communication
 - Méthodologies de l'observation clinique
 - Observer, analyser, intervenir : premiers pas vers le raisonnement clinique
 - Développement du langage et de la communication
 - Bases de la communication en psychomotricité
- Médiations et pratique psychomotrice de l'enfance à la personne âgée
 - Groupes et médiations en psychomotricité
 - Adolescence, groupe et médiation

- Adolescence et médiations
- Psychomotricité avec les adultes et les personnes âgées

Le module articule enseignements théoriques, explorations corporelles et relationnelles en salle de mouvement et travaux encadrés selon une approche interdisciplinaire.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une note suffisante entre A et E à l'évaluation sommative qui comprend deux épreuves organisées durant la session d'examen de fin de premier semestre :

- a) Une épreuve orale portant sur le travail expérientiel réalisé en salle de mouvement et sur les médiations
- b) Une épreuve écrite comprenant l'observation et l'analyse d'un extrait vidéo sur la base des questions posées.

Le protocole d'évaluation est présenté lors de l'introduction de module et disponible sur Moodle.

L'étudiant doit obtenir une note suffisante, soit un minimum de 30 points sur 50 à chacune des deux épreuves. La note finale se base sur la somme des points obtenus aux deux épreuves (sur 100 points)

La présence à l'ensemble des actes de formation du module, la participation active des étudiants et la réalisation des travaux demandés sont requis pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage et la validation du module. Les étudiant·es sont tenu·es de signer la feuille de présence à chaque cours ou, en cas d'absence, de la signaler auprès du secrétariat de filière avec copie à sa référente volée. Elles et ils tiennent les enseignant·es informé·es.

En cas d'absence, justifiée ou non, correspondant à plus de 20% du nombre d'heures d'enseignement du module, l'étudiant·e devra effectuer un travail complémentaire défini par les enseignant·es concerné·es ou les coordinatrices de module.

L'accomplissement du complément conditionne la validation du module qui reste en suspens tant qu'il n'est pas réalisé. Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Les cas particuliers ou de force majeure restent réservés.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

7. Modalités de répétition

Lorsque l'étudiant·e obtient la note de F au module, sa situation est rapportée en Équipe Pédagogique. L'étudiant·e est alors informé·e de la non-validation du module par mail ainsi que par courrier recommandé.

En cas de non-validation, l'étudiant·e peut au choix :

- a) Répéter l'évaluation lors d'une seconde session prévue sur la même année académique. L'étudiant doit répéter le ou les épreuves dans lequel il a obtenu une note insuffisante. Si une seule des épreuves est insuffisante, il peut faire le choix de répéter les deux épreuves.
- b) Répéter le module dans son intégralité lors de l'année académique suivante, y compris l'évaluation. Ce choix implique un aménagement de parcours.

L'étudiant·e doit annoncer son choix dans les délais impartis qui lui seront notifiés dans le courrier officiel envoyé pour la situation d'échec.

Si le choix n'est pas annoncé aux coordinatrices de module dans le délai imparti, la première option sera entérinée par la filière et l'étudiant·e répétera, durant la session de répétition, la ou les épreuves avec une note insuffisante.

Dans le cas où l'étudiant·e obtient la notation F à la répétition, l'étudiant·e est en situation d'échec définitif et est exclu·e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

Lors des évaluations (sommatives et formatives) du module, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) est toléré selon les directives indiquées dans le protocole d'évaluation. En cas d'utilisation,

- les étudiant·es assument en tous les cas la pleine responsabilité de leurs travaux, de leurs productions, et doivent être en mesure d'explicitier leurs choix, leur propos ;
- les outils utilisés et les raisons de leur recours (corrections, explications, reformulations, traductions, inspirations) doivent être clairement indiqués (principe de transparence) ; l'infothèque propose un Guide pour le référencement accessible sur son site : Campus > Infothèque > Aide et formations > [Référencer les outils IA](#)
- le principe de protection et de confidentialité des données doit être appliqué de façon stricte et rigoureuse, notamment concernant les données personnelles – ordinaires ou sensibles – les données cliniques et les données institutionnelles.

Tout manquement aux consignes établies en lien avec l'évaluation sera considéré comme une tentative de fraude et entraînera un échec au module.

9. Bibliographie :

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant·es.

10. Enseignant-e-s

- Jeu
 - Le jeu et les objets en psychomotricité : Aude Hussy
 - Jeu et espace : Aurélie Schmutz
 - Jeux de rôle : Charlotte Demoux
- Corps en relation
 - Présence en relation : Aurélie Schmutz et Gabriela Siegrist
 - Toucher en relation : Aymone Kaenzig
- Observation et communication
 - Méthodologies de l'observation clinique : Aude Hussy
 - Observer, analyser, intervenir : premiers pas vers le raisonnement clinique : Cecilia Tranchet
 - Développement du langage et de la communication : Stéphanie Burgniard-Gros

- Bases de la communication en psychomotricité : Aude Hussy
- Médiations et psychomotricité à différents âges
 - Groupes et médiations en psychomotricité : Aurélie Schmutz
 - Adolescence, groupe et médiation : Carole Barnetche
 - Adolescence et médiations : Céline Poulet-Mathis
 - Psychomotricité avec les adultes et les personnes âgées : Mathieu Rollet

Coordinatrices du module : Aude Hussy et Aurélie Schmutz

Descriptif validé par la responsable de filière, septembre 2026